



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Dicolube Sustain-1 VL108

Révision: 2023-03-19

Version: 07.1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Dicolube Sustain-1 VL108

UFI: 0FK0-K0YD-F009-WSRN

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation du produit:**

Produit d'entretien des courroies.

Destiné exclusivement à l'usage industriel..

**Utilisations déconseillées:**

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

#### SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE\_SWED\_IS\_8b\_1

AISE\_SWED\_IS\_4\_1

AISE\_SWED\_IS\_13\_3

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

STOT RE 2 (H373)

Skin Irrit. 2 (H315)

Eye Dam. 1 (H318)

Aquatic Acute 1 (H400)

Aquatic Chronic 2 (H411)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement:** Danger.

Contient amines, N-alkyl en C12-18 triméthylène-, diacétates (Oleylaminopropylamine Diacetate), oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate (Oleyldiaminopropane Acetate Oleth-10 Carboxylate), acide oleth-10 carboxylique (Oleth-10 Carboxylic Acid)

#### Mentions de danger :

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence:

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

## Dicolube Sustain-1 VL108

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges**

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	292-565-7	90640-46-3	[1]	STOT RE 1 (H372) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 M=10 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		3-10
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	[4]	-	[4]	STOT RE 1 (H372) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 M=10 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		3-10
acide oleth-10 carboxylique	[4]	57635-48-0	[4]	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Informations générales:**

Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures. Il est recommandé d'avoir un suivi médical au moins 48 heures après l'incident. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Inhalation:**

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact avec la peau:**

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Ingestion:**

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Inhalation:**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**Contact avec la peau:**

Provoque des irritations.

**Contact avec les yeux:**

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

**Ingestion:**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas de dangers particuliers connus.

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Contact répété ou prolongé: Porter des gants appropriés.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

Seveso - Exigences du seuil minimal (tonnes): 100

Seveso - Exigences du seuil maximales (tonnes): 200

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:**

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

**valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	-	-	-	0.002
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	-	-	-	-

## Dicolube Sustain-1 VL108

## DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	-	-	-	-

## DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	-	-	-	-
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	-	-	-	-
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	-	-	-	-

## Exposition de l'environnement

## Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	-	-	-	-
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	-	-	-	-

## Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	-	-	-	-
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
acide oleth-10 carboxylique	-	-	-	-

## 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

## Contrôles d'ingénierie appropriés:

Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire. S'assurer que les transferts de matière s'effectuent sous confinement ou avec une ventilation d'extraction locale (LEV).

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

## Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des	LCS	PROC	Durée (min)	ERC

## Dicolube Sustain-1 VL108

	travailleurs				
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_IS_8b_1	IS	PROC 8b	60	ERC4

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage:**

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

**Protection des mains:**

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire. Contact répété ou prolongé: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

**Protection du corps:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:**

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

**Concentration maximale recommandée (%):** 1

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :**

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Processus d'égouttage et de broyage automatique	AISE_SWED_IS_13_3	IS	PROC 13	240	ERC4
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_IS_4_1	IS	PROC 4	480	ERC8a

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection du corps:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement:**

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

**Méthode / remarque**

**État physique:** Liquide

**Couleur:** Limpide , Jaune

**Odeur:** Produit caractéristique

**Seuil olfactif:** Non applicable

**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles		
oleyl diamino propane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles		
acide oleth-10 carboxylique	-		

**Méthode / remarque**

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides

**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.

**Point d'éclair (°C):** > 100 °C

coupelle fermée

**Supporte la combustion:** Non applicable.

## Dicolube Sustain-1 VL108

( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )

**Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):** Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

**Méthode / remarque****Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé**Température de décomposition:** Non applicable.**pH:** ≈ 7 pur**pH dilué:** ≈ 7 (1 %)**Viscosité cinématique:** Non déterminé**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscible

ISO 4316

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles		
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles		
acide oleth-10 carboxylique	Soluble		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

**Méthode / remarque****Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles		
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles		
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles		

**Densité relative:** ≈ 1.00 (20 °C)**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.**Méthode / remarque**

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

**9.2 Autres informations****9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique****Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant.**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

## Dicolube Sustain-1 VL108

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange:.

**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): &gt;2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		> 300-2000				Non établie
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				Non établie
acide oleth-10 carboxylique	LD <sub>50</sub>	> 2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles				Non établie
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				Non établie
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles				Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
acide oleth-10 carboxylique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

**Irritation et corrosivité**

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles			

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles			

## Dicolube Sustain-1 VL108

oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles			

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
acide oleth-10 carboxylique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs		Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates			Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate			Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

## Toxicité par administration répétée

## Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles				

## Dicolube Sustain-1 VL108

oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles				

## toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles				

## toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles				

## Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates			Pas de données disponibles					
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate			Pas de données disponibles					
acide oleth-10 carboxylique			Pas de données disponibles					

## STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles

## STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles

## Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

## Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

## 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

## 11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

**Toxicité aquatique à court terme**

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	LC <sub>50</sub>	13	Poisson	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	EC <sub>50</sub>	4.2	Daphnie	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	E <sub>b</sub> C <sub>50</sub>	Pas de données disponibles	Non déterminé	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition (n)
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles			

## Dicolube Sustain-1 VL108

**Toxicité aquatique à long terme**

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates		Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate		Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique		Pas de données disponibles				

**Toxicité terrestre**

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates				Pertinence de la preuve	Facilement biodégradable
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate				Pertinence de la preuve	Facilement biodégradable
acide oleth-10 carboxylique				Méthode non	Facilement biodégradable

## Dicolube Sustain-1 VL108

				communiquée	
--	--	--	--	-------------	--

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles			
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles			
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles			

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles				

### 12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
amines, N-alkyl en C12-18 triméthylènedi-, diacétates	Pas de données disponibles				
oleyldiaminopropane acétate oleyl (10EO) carboxylate	Pas de données disponibles				
acide oleth-10 carboxylique	Pas de données disponibles				

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

### 12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

## SECTION 14: Informations relatives au transport



**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** 3082**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. ( acétate d'alkyl amine )

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. ( alkyl amine acetate )

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:****Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires):** 9**14.4 Groupe d'emballage:** III**14.5 Dangers pour l'environnement:****Dangereux pour l'environnement:** Oui**Polluant marin:** Oui**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Aucun à notre connaissance.**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.**Autres informations applicables:****ADR****Code de classification:** M6**Code de restriction en tunnels:** (-)**Numéro d'identification du danger** 90**IMO/IMDG****No EMS:** F-A, S-F

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La réglementation transport comprend des dispositions spéciales pour les marchandises dangereuses emballées en petites quantités classées sous les N° UN3077 ou UN3082

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH

• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP

• les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605

• Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)

• Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.**Seveso - Classification:** E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations***Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.***Code FDS:** MS1000265**Version:** 07.1**Révision:** 2023-03-19**Raison de la révision:**

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 4, 6, 16

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë

**Dicolube Sustain-1 VL108**

- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**